

qu'autrefois les 85 sus-mentionnées. Quelle est la conséquence? Tout le whiskey est fabriqué avec du blé-d'inde américain qui entre en franchise chez nous, tandis que le cultivateur canadien paie 15 centins pour chaque minot d'orge qu'il envoie aux Etats-Unis. Dans certaines parties du Canada, nous n'avons point de terres à blé, mais on y cultive de l'orge et des pois; nous avons aussi des terres à seigle. Les honorables messieurs savent tous que le whiskey est le produit de la distillation du seigle. Ce grain entrait pour beaucoup, il y a environ vingt ans, dans la fabrication du whiskey; le cultivateur le vendait de 60 centins à \$1 le minot. Depuis quelques années, il ne se vend que 40 centins et on n'en cultive pas un minot pour 1,000 autrefois. Les grains canadiens communs sont remplacés par le blé-d'inde des Etats-Unis et voilà pourquoi tant de canadiens ne sont plus aujourd'hui que des scieurs de bois et des porteurs d'eau. Si on laisse souffrir les cultivateurs, les intérêts manufacturiers et d'autres souffriront aussi.

Les honorables messieurs de la gauche ont dit que le tarif élevait les prix de tous les articles de consommation; mais, comme l'a expliqué le représentant de Québec, un ouvrier qui gagne de bons gages peut plus facilement payer \$6 pour un baril de farine que l'ouvrier pauvre, et une partie du temps sans emploi, ne peut payer \$4. Voici, à ce propos, quelques observations fort justes du *Farmer's Advocate*:

“ Nous avons examiné une partie du tarif actuellement soumis et nous croyons que c'est le tarif le plus propre à développer les intérêts agricoles. Il est temps de faire une distinction entre les produits inférieurs des Etats-Unis et les nôtres. Le Canada produit du bœuf, du mouton, du lard, du blé, de l'avoine, des pois, de l'orge, des pommes de terre, des pommes, du beurre et du fromage de meilleure qualité qu'aux Etats-Unis. Les américains achètent nos produits et les revendent comme s'ils étaient les leurs. Ils font aussi passer leurs produits inférieurs pour des produits canadiens. Les droits imposés sur la plupart des articles doivent tendre à augmenter la valeur de nos produits et à les faire apprécier sur les marchés étrangers. Nous obtiendrons alors de meilleurs prix et c'est un moyen d'augmenter la valeur de chaque arpent de terre arable au Canada.”

Je ne sais pas si ce journal est libre-échangiste ou protectionniste, mais je trouve ses observations justes.

Quelques honorables messieurs de la gauche font preuve de peu de logique en ce qui concerne la question du tarif. Par exemple, le 9 avril dernier, le représentant d'Iberville (M. Béchard) proposait l'amendement que voici à la motion de l'ex-ministre des finances, M. Cartwright:

“ Que monsieur l'Orateur ne quitte pas maintenant son fauteuil, mais qu'il soit

“ Résolu, Qu'une grande quantité de maïs et d'avoine ayant été importée au Canada depuis quelques années, cette Chambre est d'opinion que l'imposition d'un droit sur ces produits servirait les intérêts des cultivateurs canadiens.”

L'an dernier, cet honorable monsieur voulait la protection, aujourd'hui il s'y oppose.

Le ministre des finances propose un tarif avantageux pour toutes les industries et eût-il pris un an, au lieu de quelques semaines, pour l'élaborer, il en aurait encore beaucoup de mérite. Chacun sait combien il est difficile de remanier un tarif. On ne peut s'attendre à ce qu'un ministre des finances connaisse à fond toutes les industries du pays. Il doit consulter les chefs d'exploitations et les marchands. On n'a dit que les députations qui sont allées trouver le ministre des finances se sont toutes retirées satisfaites et il paraît qu'on ne peut en dire autant de son prédécesseur.

L'honorable représentant de Norfolk-Nord (M. Charlton) a fait un tableau terriblement sombre de l'état du commerce aux Etats-Unis; mais il n'a pas dit qu'en même temps, il a trouvé la dépression si forte au Canada qu'il a transporté tout son grand commerce de bois dans le Michigan où il fait affaire aujourd'hui; il a déclaré qu'au Michigan, il pouvait gagner de l'argent, mais pas au Canada. Cet honorable monsieur est aussi illogique que le représentant d'Iberville, qui, l'an dernier, demandait la protection et aujourd'hui la condamne.

L'ex-ministre des finances et l'honorable représentant de Brant-Sud (M. Pater-son) ont demandé quelles améliorations l'élection du 17 septembre avait apportées dans les gages, les actions de banques, etc. Le représentant de Brant-Sud me fait l'effet de cette locomotive que l'on essayait de faire franchir un banc de neige et qui s'élançait et ronflait avec grand bruit. Ou bien encore il serait comparable à ces généraux qui, avant d'engager une bataille, regardent autour